

Complément au programme de travail du Comité du règlement de police concernant les Services d'Information Fluviale (River Information Services – RIS)

N°	Tâches	Prescription / Standard	Traitement	Délai de traitement
Mise en œuvre de la stratégie SIF				
1.	Fixation d'exigences minimales et harmonisation des exigences applicables aux CEN dans le cadre de l'ECDIS Intérieur (M-1.2.0 de la stratégie SIF)	Standard ECDIS intérieur	RIS/G	2012/2013
2.	Autorisation de l'utilisation d'appareils AIS de classe B par les menues embarcations (M-1.2.1)	RPNR, article 4.07	RP/G	2012/2013
3.	Vérification de l'affichage du panneau bleu dans l'ECDIS Intérieur (M-1.2.6)	RPNR, article 4.07, RVBR, annexe M	RIS/G, RP/G, RV/G	2012/2013
4.	Introduction d'une obligation d'équipement et d'utilisation pour l'AIS Intérieur AIS (M-1.2.7)	RPNR, article 4.07	RIS/G, RP/G	2012/2013
5.	Introduction d'une obligation d'équipement et d'utilisation pour l'ECDIS Intérieur AIS (M-1.2.8)	RPNR, article 4.07	RIS/G, RP/G	2012/2013
6.	Examen de l'agrément de systèmes automatiques de détermination du cap (M-1-2-9)	RPNR, RVBR	RIS/G, RP/G, RV/G	2012/2013
7.	Examen de la possibilité de faciliter l'émission de messages au passage d'un point d'annonce au moyen de l'AIS (M-1.3.4)	RPNR, article 12.01	RP/G	2012/2013